

CQP Opérateur spécialiste service rapide

RNCP5496 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	252w
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	13/10/2012

Certificateur(s)

Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur spécialiste service rapide est amené à : - Réaliser l'ensemble des activités de maintenance des véhicules relevant du service rapide portant sur :

- . groupe moto-propulseur et organes périphériques,
- . éléments de liaison au sol,
- . éléments de sécurité et de confort,
- Poser des accessoires sur véhicules
- Prendre en charge le service clientèle, de la réception du véhicule à la restitution au client,
- Organiser la maintenance, incluant la planification de l'intervention,
- gérer la maintenance, incluant la production de devis et la facturation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées relèvent de la maîtrise des opérations suivantes permettant de : - Effectuer un diagnostic permettant d'identifier la nature de l'intervention à réaliser

- Réaliser, en autonomie, toutes interventions d'entretien périodique et de maintenance relevant du service rapide,
- Formuler, auprès de la clientèle, les conseils d'utilisation et d'entretien adaptés,
- Utiliser la documentation technique
- Etablir les documents d'atelier utiles
- Organiser un poste de travail en fonction de la nature de l'intervention à réaliser,
- Proposer un forfait / établir une facture
- Associer à la prestation la vente de produits et services.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi « opérateur spécialiste service rapide » s'exerce au sein des entreprises de maintenance des véhicules légers qui disposent d'une unité proposant des activités techniques et commerciales organisées en Service Rapide

50-1Z / 50-2Z / 50-3B

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien/mécanicienne automobile Garagiste

Réparateur de véhicules

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation d'employeurs, un représentant d'une organisation syndicale, un formateur désigné par l'ANFA)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	13/10/2012
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Standard ANFA (Sèvres) : 01 41 14 16 18 Observatoire ANFA : 02 28 01 08 01

<http://www.anfa-auto.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

